

Objectifs

Formation pratique, dans l'entreprise, avec ses propres véhicules afin de

- Utiliser de façon rationnelle les véhicules mis à disposition,
- Prendre conscience des risques routiers,
- Appliquer les bons comportements.

Contenu du module

Les enjeux du risque circulation:

- Les accidents de trajet et de mission,
- Le coût et le taux de cotisation.

La réglementation :

- Obligation de sécurité (code du travail),
- Le contrat de travail,
- Risques routiers, règlement intérieur et note de service,
- Dispositions propres à l'alcool et l'usage des stupéfiants.

Les responsabilités de chacun :

- Responsabilités du salarié,
- Responsabilités du chef d'entreprise,
- Le risque routier dans le document unique,
- Conséquences financières.

La démarche de prévention.

- Etat des lieux des déplacements,
- Le management des déplacements,
- La gestion du parc des véhicules,
- Besoin et pratiques en communication,
- Compétences liées à l'utilisation d'un véhicule.

Mise en situation :

Le stagiaire conduit son véhicule habituel en empruntant des itinéraires habituellement utilisés. L'animateur qui l'accompagne met en évidence ses points forts et ses points améliorables de la conduite observée.

- L'éco-conduite.

Conclusion

- Bilan et enquête de satisfaction.

Durée

1 jour.

Public

Toute personne en entreprise.

Pré requis

Aucun

Déroulement pédagogique

Méthode participative.
Acquisition des connaissances théoriques et méthodologiques conduisant à un transfert des connaissances applicables directement.

ESQSE est habilité
Intervenants Prévention
des Risques
Professionnels (I.P.R.P.)

Tarif : Nous contacter.